

Politique salariale 2022, acte 2

Le 26 janvier, reprise des négociations, avec un tour de table des organisations syndicales et l'opportunité pour nous de présenter nos revendications : une hausse de salaire de 100€/mois pour tous et une refonte du système de versement des augmentations pour privilégier les bas salaires.

Après une suspension de séance pour prendre l'avis du DG, la direction a établi une proposition à 3% qui n'aura pas notre accord.

NOS REVENDICATIONS

Pour cette seconde réunion nous avons préparé une liste simple de 4 revendications, toutes argumentées et raisonnables au regard de la situation économique de l'entreprise.

Au final, nos revendications approchent le total de 5%, à mettre en comparaison avec l'excellent résultat d'exploitation (REX) de 5% annoncé pour l'année 2021 lors des vœux.

Des données chiffrées, détaillées et fiables

Nous estimons que les négociations sur les salaires sont insincères et opaques si elles sont réalisées sur la base de simples moyennes.

Une augmentation collective de 100€/mois

Dite «augmentation de maintien du pouvoir d'achat», pour l'ensemble des salariés (et par mois).

2,1% d'AIS

AIS : Augmentation Individuelle des salaires.

A la discrétion des managers en respectant les clauses de l'accord sur l'égalité Femmes / Hommes

Un système de redistribution plus juste

Une refonte du système d'attribution des augmentations non plus au global de la masse salariale (ce qui avantage les haut salaires) mais par tranches et en numéraire, pour une répartition plus juste.

NOS ARGUMENTS

Ces revendications permettent :

- De tenir compte de l'augmentation des prix et de proposer un réel gain de pouvoir d'achat.
- De répartir plus justement les augmentations sans favoriser, comme c'est le cas avec le système actuel, les hauts revenus qui ont d'autres avantages (dividendes, primes contractuelles et actions gratuites).
- De s'aligner avec les 4 000 000 € de dividendes versés en 2021 au titre des années 2019 et 2020, soit 26.6% du résultat net.
- D'être en lien avec les engagements pris par ARTELIA dans sa politique RSE.



Découvrez notre argumentaire complet sur notre site Web, directement en scannant le QRCode ci-dessus

NOUS ESTIMONS QUE L'EFFORT CONSENTI ET LES RÉPONSES APPORTÉES PAR LA DIRECTION NE SONT PAS À LA HAUTEUR DES ATTENTES DES SALARIÉS.

Lors de la négociation la direction a été surprise par la teneur de nos revendications. Bien évidemment elle a rejeté en bloc notre proposition. Néanmoins, après une suspension de séance pour prendre l'avis de notre PDG, la direction est revenue avec une enveloppe augmentée à 3% pour l'AIS assortie d'un minimum de 2,5% par BU. Les primes seront, elle, portées à 4% avec un possible rattrapage de 0,2% et une attention particulière sur les bas salaires, comme à chaque fois, sans définir comment.

Cette dernière proposition, bien que meilleure, n'aura pas notre accord.